

Centre Hospitalier d'Argenteuil

Victor Dupouy



69, rue du Lt-col Prudhon, 95107 Argenteuil Cedex Tél. : 01 34 23 24 25 www.ch-argenteuil.com



Édition 2015

Guide d'accueil de la maternité

Bienvenue

SOMMAIRE

Inscription à la maternité	p. 2
Prendre rendez-vous	p. 3
Les professionnels que vous allez rencontrer	p. 3
Votre suivi de grossesse	p. 4-5
Entretien prénatal précoce / Préparation à l'accouchement / Consultation d'anesthésie	
Votre accouchement	p. 6-7
Où se présenter ? / Quand ? / Dans votre valise / Déroulement de la prise en charge	
Votre séjour en maternité	p. 8-11
Déclaration de naissance / Votre suivi et celui de l'enfant	
Votre sortie	p. 11
Accès au Centre Hospitalier	p. 12

>> Inscription à la maternité

Vous êtes enceinte et vous souhaitez accoucher à la maternité du Centre Hospitalier d'Argenteuil. Vous devez **obligatoirement, le plus tôt possible (avant le 4e mois)**, déposer une fiche d'inscription complétée avec les pièces suivantes :

- Photocopie d'une pièce d'identité (carte d'identité, carte de séjour, passeport...)
- Photocopie de l'attestation d'assurance-maladie avec la prise en charge de la maternité
- Photocopie de votre carte mutuelle ou attestation de mutuelle
- Un certificat de grossesse ou copie de la déclaration de grossesse ou de votre 1^{re} échographie

Déposez l'ensemble de votre dossier :

- dans la boîte aux lettres située en consultation de gynéco-obstétrique, au 3^e étage du bâtiment Léonard de Vinci (secteur violet)
- par courrier à l'adresse suivante :

Centre Hospitalier Victor Dupouy
Consultations de gynéco-obstétrique – Dossier d'inscription
69, rue du Lieutenant-colonel Prudhon
95100 ARGENTEUIL

Vous pouvez télécharger et imprimer cette fiche d'inscription (ch-argenteuil.fr) ou la retirer à l'accueil des consultations du lundi au vendredi de 8h30 à 17h :

Tout dossier incomplet ne sera pas enregistré.

Pour toute question, vous pouvez contacter la consultation au 01 34 23 15 36

Plus d'informations sur notre site Internet

www.ch-argenteuil.fr

rubrique
Vous attendez un enfant



accueil

Les professionnels que vous allez rencontrer

Une équipe pluridisciplinaire veille à l'organisation des soins, à la sécurité et à la qualité de votre séjour.

Elle est composée de gynécologues-obstétriciens, anesthésistes-réanimateurs, sages-femmes, puéricultrices, auxiliaires de puériculture, infirmières, aides-soignantes... mais aussi, dans certaines circonstances, de médecins réanimateurs-néonatalogistes, kinésithérapeute, diététicienne, ostéopathe, psychologues, assistantes sociales.

Vous bénéficiez à l'hôpital d'Argenteuil d'une maternité de niveau III :

la présence de services de réanimation et de soins intensifs en néonatalogie permet d'éviter la séparation de la mère et de l'enfant en cas de complication.

>> Prendre rendez-vous



Un numéro unique : 01 34 23 15 29 du lundi au vendredi de 9h à 17h

Sur place : en consultation de gynéco-obstétrique au 3^{ème} étage du bâtiment Léonard de Vinci du lundi au vendredi de 9h à 17h30

Pour toute annulation, veuillez nous prévenir au préalable.

Merci de vous présenter 1/4 d'heure environ avant chaque consultation pour accomplir les formalités administratives.

Lors de votre venue, apporter impérativement les documents suivants :

- carte vitale
- attestation de votre carte vitale mise à jour
- pièce d'identité
- guide de surveillance médicale
- livret de famille si vous en disposez, voire reconnaissance anticipée
- dossier médical de suivi de grossesse
- carte de groupe sanguin

Votre suivi de grossesse

Il débute habituellement au 8^e mois de grossesse. Cependant, si vous n'avez pas obtenu de rendez-vous en ville, vous serez prise en charge dès le début de votre grossesse par un médecin ou une sage-femme, selon la disponibilité des rendez-vous. Si vous présentez une quelconque pathologie, précisez-le lors de la prise de rendez-vous.

Dans tous les cas, **apportez tous les documents relatifs à votre grossesse** (dossier ville-hôpital de suivi de grossesse, carte de groupe sanguin, résultats d'examens de laboratoire et échographies).



Vous pouvez réaliser vos **prises de sang** à l'hôpital ou dans un laboratoire d'analyses de votre choix.



Entretien prénatal précoce

Ce rendez-vous pris au cours du 4^e mois de grossesse (mais pouvant avoir lieu ultérieurement) est recommandé mais non obligatoire. Il fait partie des 8 cours de préparation à l'accouchement et vous permet de :

- prendre contact avec nous,
- de formuler vos souhaits quant au suivi de votre grossesse, à la naissance de votre enfant et à votre séjour à la maternité,
- d'appréhender les difficultés d'ordre médical, psychologique ou économique que vous pourriez rencontrer à l'occasion de cette grossesse.

Les échographies

Elles sont pratiquées par des obstétriciens et des sages-femmes (1^{er}, 2^e et 3^e trimestres de votre grossesse).

Préparation à l'accouchement

> 1 131 consultations dans le cadre de la préparation à la naissance



Préparation à l'accouchement

Cette étape est importante que ce soit votre première grossesse ou non. C'est l'occasion de rencontrer les équipes de la maternité.

Les séances conventionnelles (1 cours par mois pendant 4 mois dont 1 cours en post-natal) débutent à 6 mois de grossesse.

Elles sont remboursées par la Sécurité sociale. Seuls les cours de sophrologie (technique de respiration et de détente par la visualisation mentale) et la séance post-natale sont à votre charge. Au cours de cette dernière, les puéricultrices vous proposeront des cours de massage pour votre bébé.

Si les cours ne peuvent être assurés par notre équipe de sages-femmes, une liste de sages-femmes libérales vous sera remise.

Consultation d'anesthésie

Elle est obligatoire et doit être faite au 8^e mois. L'anesthésiste abordera avec vous l'analgésie qui sera utilisée pour votre accouchement.

Un questionnaire est à remplir auparavant pour nous permettre de mieux vous connaître.



Accompagnement social

Une équipe d'assistantes sociales peut intervenir auprès de vous à tout moment, en lien avec les autres professionnels (**démarches administratives et autres difficultés**). Rendez-vous au 01 34 23 26 46 (permanence le mardi matin).

Arrêt du tabac

Pendant votre grossesse et après l'accouchement une aide peut vous être proposée, ce qui sera bénéfique à tout moment pour la santé de votre bébé. Les sages-femmes peuvent vous prescrire des substituts nicotiques remboursés à hauteur de 150€ pour toute la durée de la grossesse et un soutien psychologique peut vous être apporté rapidement par **l'unité de tabacologie** (01 34 23 14 63 et 01 34 23 15 11).

Diététique

Des réunions d'information sont assurées par une diététicienne dans le cadre du partenariat avec le Réseau Périnatalité Val d'Oise (RPVO).

Votre accouchement

Où se présenter ?

En salle de naissance, au rez-de-chaussée du bâtiment Léonard de Vinci (suivre le panneau **URGENCES maternité**).

Une équipe de sages-femmes assure des consultations d'urgences obstétricales 24h/24 et peut appeler une équipe pluridisciplinaire si nécessaire.

Quand ?

Pour toutes les urgences obstétricales dès que la grossesse est déclarée.

Et notamment si vous avez :

- des contractions utérines persistantes
- des saignements
- la perte des eaux
- une diminution des mouvements de votre bébé
- une fièvre
- en cas de chute ou de coup sur le ventre

Pour toutes inquiétudes, n'hésitez pas à appeler **(01 34 23 17 34)** voire à vous déplacer.

Nécessaire pour le jour de l'accouchement

Documents administratifs :

- ✓ Pièce d'identité avec photo
- ✓ Carte vitale ou attestation Sécurité sociale
- ✓ Livret de famille ou reconnaissance anticipée

Pour vous :

- ✓ Un brumisateur d'eau
- ✓ De la lecture, musique (baladeur, etc.)
- ✓ Coussin d'allaitement

Documents médicaux :

- ✓ Dossier obstétrical
- ✓ Carte de groupe sanguin
- ✓ Double des bilans sanguins (sérologies, test O'Sullivan, NFS, TP-TCA)
- ✓ Double des comptes-rendus d'échographie

Pour bébé :

- ✓ Un body
- ✓ Une brassière chaude ou gilet
- ✓ Un pyjama
- ✓ Chaussettes ou chaussons, bonnet
- ✓ Une serviette éponge

Pensez à retirer vos bijoux, lentilles de contact, vernis à ongle. Evitez de ramener des objets de valeur ou les confier à l'accompagnant (ex: téléphones portables, normalement interdits dans l'enceinte de l'hôpital pour des raisons de sécurité); ils sont sous votre responsabilité.

Pôle femme - mère - enfant

- > plus de **3 200** naissances
- > **7 196** consultations
- > 1 unité de réanimation néonatale
- > 1 secteur d'hospitalisation pédiatrique
- > 1 plateau d'imagerie médicale (échographie)



Déroulement de la prise en charge

Une équipe pluridisciplinaire est là pour vous entourer et vous aider.

Vous êtes d'abord examinée par la sage-femme qui vous prend en charge tout au long du travail de la façon suivante :

- après l'examen obstétrical, elle vous installe dans une chambre ou directement en salle de travail ;
- elle surveille et dirige l'évolution de l'accouchement à l'aide de monitorings, d'exams cliniques et biologiques, et éventuellement de médicaments ;
- elle propose l'installation de l'analgésie péridurale s'il n'y a pas de contre-indication ;
- elle dépiste toute particularité nécessitant l'avis ou l'intervention du médecin (forceps ou césarienne) ;
- elle réalise l'accouchement normal ;
- elle effectue le premier examen de votre bébé et fait appel au pédiatre si son état le nécessite.

Une seule personne de votre choix (non interchangeable) est autorisée à vous accompagner pendant le travail et l'accouchement.

En cas de césarienne, l'accompagnant n'est pas autorisé à accéder au bloc opératoire. En revanche, il assistera aux soins du bébé et pourra rejoindre la maman en salle de réveil après l'intervention.



Pour aider votre bébé à s'adapter à la vie extra-utérine, l'équipe vous propose une tétée d'accueil et un contact dit « peau à peau ».

Votre séjour en maternité



La maternité est située au 1^{er} étage du bâtiment **Léonard de Vinci**.

Vous y êtes transférée directement depuis le bloc obstétrical.

Le séjour en maternité dure en moyenne 3 jours après un accouchement normal et 4 à 5 jours après une césarienne.

La maternité dispose de 26 chambres individuelles et de 24 lits en chambre double (pour ces dernières, des douches sont à votre disposition dans le service). L'hygiène du service est assurée par un prestataire externe.



Nécessaire pour votre séjour en maternité

Pour vous :

- ✓ Un brumisateur d'eau
- ✓ Nécessaire de toilette habituel
- ✓ Serviettes de toilette (2 à 3)
- ✓ Sèche-cheveux, bouée
- (en cas d'épisiotomie)
- ✓ Vêtements confortables de jour comme de nuit
- ✓ Chaussons
- ✓ Serviettes hygiéniques + slips jetables
- ✓ Si vous allaitez : soutien-gorge et coussinets d'allaitement (une taille de plus que d'habitude)
+ crème de soins pour les seins

Pour bébé :

- ✓ Turbulette ou gigoteuse
- ✓ 4 ou 5 bodies, pyjamas, brassières en laine, paires de chaussettes
- ✓ Bavoirs
- ✓ Carrés tissés en coton
- ✓ Serviettes de toilette (2 à 3)
- ✓ Peigne ou brosse
- ✓ Vêtements adaptés pour la sortie

Les couches, les produits de toilette pour le bébé ainsi que le lait, les biberons et les draps sont fournis par la maternité en quantité adaptée à la durée de séjour.

Déclaration de naissance

Du lundi au vendredi, un agent administratif viendra dans votre chambre pour effectuer les formalités obligatoires de déclaration de naissance à l'état civil. Son bureau est au rez-de-chaussée du bâtiment Léonard de Vinci (tél. : 01 34 23 16 87).

À la fin du séjour, pensez à récupérer les extraits de naissances au service des admissions :

Bâtiment Madeleine Brès, rez-de-chaussée

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30, le samedi de 9h à 12h

Tél. : 01 34 23 16 87



Votre séjour en maternité

Visites

De **13h à 20h**, pour des raisons de sécurité et de repos des mamans. Le papa peut venir en dehors de cet horaire pour participer à la toilette du nouveau-né. Pour des raisons d'hygiène, seuls les enfants de la fratrie sont admis dans la chambre. Les fleurs et les plantes vertes ne sont pas autorisées dans les chambres.

Repas

Ils sont servis :

- entre 7h et 8h pour le petit-déjeuner
- entre 12h et 12h30 pour le déjeuner
- entre 18h30 et 19h pour le dîner

Dans la mesure de nos possibilités et de votre état de santé, nous pouvons permettre à un proche de prendre ses repas dans votre chambre. Faites la demande auprès du cadre de santé qui vous indiquera les modalités.

Prix indicatifs : repas accompagnant à 8,50 €, petit-déjeuner accompagnant à 3,30 €. La facturation est effectuée par le service des admissions.

Photographe

Un photographe conventionné passe dans chaque chambre les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Cette prestation est sans obligation d'achat et le service après-vente est assuré par le prestataire lui-même.



Votre suivi et celui de l'enfant

Ils se déclinent en actions de :

- surveillance,
- soins,
- éducation de préventions (dépistages obligatoires...),
- éducation de confort (toucher-massage, séance d'ostéopathie pour les bébés qui en ont besoin...).

Les transmissions se font lors des changements d'équipes de jour et de nuit.

Pour votre bébé

Le bain de votre bébé sera effectué dès le lendemain de la naissance avec une auxiliaire de puériculture. Le père ou l'accompagnant référent pourra participer, n'hésitez pas à le préciser.

Pour vous

La sage-femme vous examinera tous les jours. En cas de besoin, un médecin pourra être sollicité.

Votre sortie

Des réunions de sortie sont assurées par les puéricultrices du service et celles de la protection maternelle et infantile (PMI) des secteurs d'Argenteuil.

En fonction de votre séjour, plusieurs modalités de sortie vous seront proposées :

- dans le cadre d'une hospitalisation à domicile (structure privée),
- avec une sage-femme libérale (par l'intermédiaire ou non du dispositif «PRADO» en partenariat avec la CPAM),
- avec un rendez-vous pour votre bébé dans les jours qui suivent, en consultation à la maternité ou en pédiatrie.

La veille de votre sortie, la puéricultrice et la sage-femme vous donnent des conseils et vos ordonnances.

Le jour de la sortie, la sage-femme vous examine et le carnet de santé vous est remis par la puéricultrice.

La sortie de la maternité s'effectue entre 9h et 10h.

Afin d'améliorer nos prestations et avoir votre avis sur le séjour, merci de compléter le questionnaire de sortie et de le remettre à l'équipe.

Pensez à :

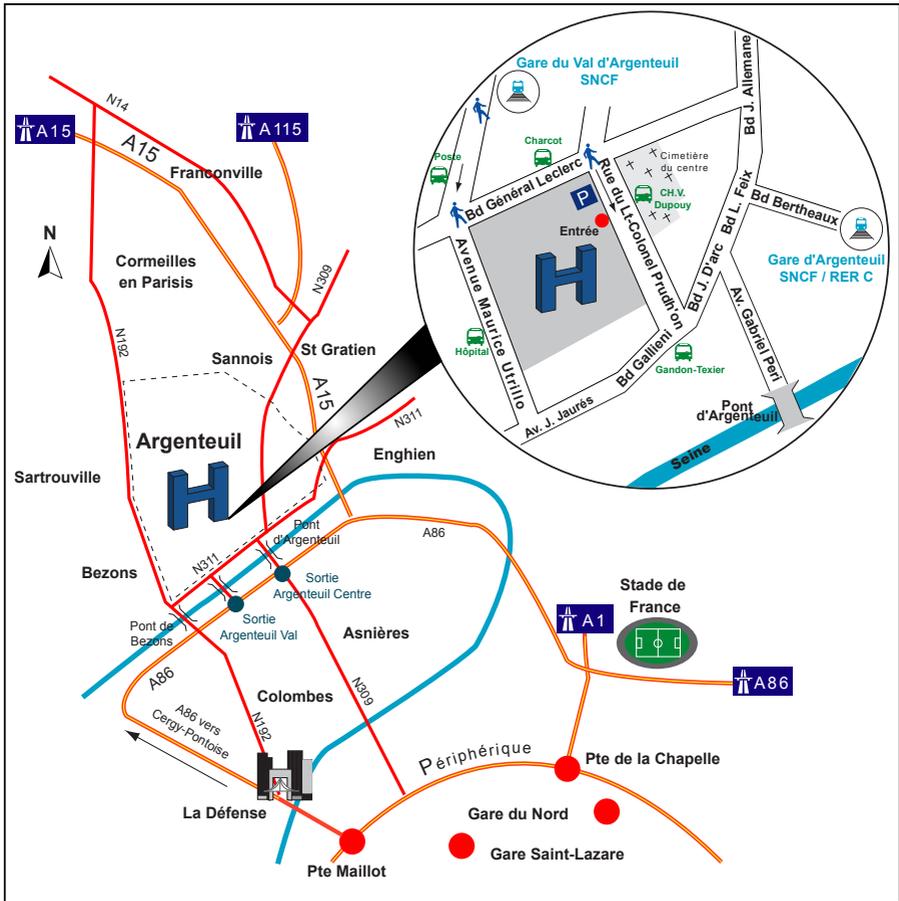
- prévoir un siège auto « dos à la route » (en vertu des règles de sécurité routière) pour le jour de la sortie ;
- prendre rendez-vous avec votre pédiatre et les professionnels de santé qui vous suivent régulièrement.





Plan d'accès

69, rue du Lt-col Prudhon, 95107 Argenteuil Cedex Tél. : 01 34 23 24 25 www.ch-argenteuil.com



Accès Bus

Arrêt de Bus:

- CH V. Dupouy (R'bus 8)
- Charcot (R'bus 4)
- Place F. Rabelais (R'bus 34)
- Les Messiers (RATP ligne 164)
- Gandon Texier (R'bus 9)
- Clément Ader (RATP ligne 272)



Accès Gare

(SNCF par la gare St Lazare)

- Gare d'Argenteuil
- Gare du Val d'Argenteuil



Accès Route

- A15: sortie « Argenteuil Centre » par N 311
- A86: depuis La Défense « sortie n° 3 »
- A86: depuis A15 « sortie n° 4 »